

Logement social

Première pierre pour les Terrasses de Bel Air à Tarare



Inscrite dans le futur éco-quartier de Tarare, la résidence les Terrasses de Bel Air se situera à proximité immédiate du centre-ville, de la gare et du futur hôpital. Elle se composera de 52 logements locatifs conventionnés (19 T2, 24 T3, 8 T4 et 1 T5), de 26 garages boxés et de 26 places de stationnement en sous-sol. Certifiée Qualitel, cette opération répond à une approche développement durable grâce à un bâti compact, à l'intégration de rupteurs de ponts thermiques, à des chaudières individuelles au gaz à condensation ou encore à des toitures végétalisées. La livraison du premier bâtiment est prévue à l'été 2017 et celle du second bâtiment, début 2018. Le maître d'ouvrage de ce programme, Spirit Immobilier, a vendu sur plan à l'Opac du Rhône cet ensemble immobilier conçu par XXL Atelier - Cività. L'Opac du Rhône est présent sur 28 des 34 communes qui composent la communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien, avec 1900 logements en résidences tous publics et spécialisées. A Tarare, il compte 8 résidences tous publics et 2 résidences spécialisées. C'est sur cette commune qu'il a réalisé en 1924 son premier programme immobilier, la résidence Jean-Marie Froget.